

Ajournement

Notre pays a subi les épreuves de la récession. Mais la relance est déjà amorcée et l'avenir économique collectif est plus prometteur à l'heure actuelle qu'il l'a été des années durant. A témoin, le rapport de Statistique Canada selon lequel le taux de l'inflation au pays se situe à 5.5 p. 100, soit au niveau le plus bas en dix ans. Depuis un an cependant, le gouvernement a réduit ses dépenses, ce qui a entraîné la baisse automatique de ses débours dans la plupart des provinces.

Mme le président: Je regrette d'interrompre le député, mais le temps de parole qui lui a été imparti est écoulé.

● (2320)

L'ADMINISTRATION—L'UTILISATION DES AVIONS DU GOUVERNEMENT PAR LES MINISTRES B) LA SITUATION DES PASSAGERS À BORD DU VOL VERS ANTIGUA

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, je voudrais revenir ce soir sur les questions que j'ai posées les 6 et 7 juin, au sujet de l'utilisation des avions à réaction d'affaires du gouvernement par le ministre d'État au Commerce international (M. Regan). Permettez-moi de rappeler brièvement que le ministre qui représente la circonscription de Halifax a déjà été secrétaire d'État, ministre du Travail et chargé de la Condition physique et du Sport amateur. Je ne voudrais pas semer la confusion avec tous ces titres. Je veux parler du député de Halifax (M. Regan). Je tiens tout d'abord à dire clairement qu'il est tout à fait légitime que certains avions soient mis à la disposition des membres du cabinet et d'autres fonctionnaires dans certaines situations. C'est à cet effet que le gouvernement possède une flotte d'avions, dont trois JetStars, afin d'offrir ces services spéciaux nécessaires.

Ce que je voudrais surtout faire remarquer ce soir, c'est que vient un moment où l'utilisation de ces appareils n'est plus justifiée et à ce propos, tout le monde sera d'accord avec moi pour reconnaître que le ministre d'État au Commerce international a dépassé les bornes. Il s'est permis d'utiliser un de ces appareils à des fins que tout le monde condamne.

Pour être plus précis, et pour vous donner deux exemples, le ministre s'est permis d'emprunter un avion à réaction pour se rendre à Vancouver d'une réunion et au retour, il a fait escale à Denver au Colorado pour suivre une compétition de la coupe du monde de ski. Une autre fois, le ministre s'est rendu à Antigua en avion à réaction et a fait escale à West Palm Beach en Floride pour embarquer ses beaux-parents, M. et M^{me} Golightly. Je ne vais pas insister sur les faits, car ils sont de notoriété publique et presque tout le monde les a condamnés. Ce n'est pas seulement mon point de vue que j'exprime, je tiens à insister là-dessus. Je n'ai pas l'intention d'engager une vendetta avec mon collègue de Nouvelle-Écosse, le ministre d'État au Commerce international. Nous habitons Halifax tous les deux, rue Dutch Village et avenue Main. Je suis ici pour déclarer au nom des gens de la Nouvelle-Écosse et même du Canada tout entier, que nous ne pouvons pas accepter cette façon d'agir. Nous ne sommes pas seuls. Le projet est critiqué par tous les journaux, depuis le *Mail Star* de Halifax jusqu'à ceux de Vancouver. Tous s'accordent à dire que le ministre a outrepassé les limites de la procédure normale. Voici quelques-uns de ces articles, madame le Président. Le 3 juin 1983, le *Herald* de Calgary écrit:

Le ministre chargé du Commerce international, M. Gerald Regan, a définitivement abusé des privilèges de sa charge et interprété les directives concernant l'utilisation des avions du gouvernement de manière à spolier le Trésor public.

Ce n'est pas moi qui le dis, en tant que député de Halifax-Ouest. C'est l'éditorialiste du *Herald* de Calgary. Nous pouvons aussi lire ceci dans le *Sun* de Vancouver, qui a paru par tout, d'un océan à l'autre:

Le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pepin, aurait mieux fait de se taire plutôt que de prendre la défense de ce client assidu des avions du gouvernement, son collègue le ministre du Commerce international M. Gerald Regan.

Voyons maintenant ce que le *Star* de Toronto, journal bien connu pour être favorable au parti libéral a écrit:

Le ministre d'État au Commerce international, M. Gerald Regan a déjà dit que voyager à bord de l'avion à sept places, le JetStar Lockheed, utilisé par le gouvernement fédéral n'était pas aussi confortable que voyager en première classe sur Air Canada, mais plus qu'économique.

Les journaux de tout le pays condamnent unanimement les agissements du ministre d'État au Commerce international. Ils ne se bornent d'ailleurs pas à condamner simplement l'utilisation des JetStars, puisque dans la livraison du 3 juin 1983 du *Sun* de Toronto, on signale la mauvaise administration des comptes de dépenses. En outre, dans des articles du *Globe and Mail* on a reproché aux comptes de dépenses des membres du cabinet de ne pas être assez détaillés. Ces articles se reportent plus précisément au compte de dépenses de l'honorable ministre d'État au Commerce international, surtout dans le cas de son voyage à Antigua.

A cet égard, je demande au député de se reporter à la livraison du *Globe and Mail* du 31 mai 1983. Je prétends maintenant, et je l'ai déjà affirmé dans mes questions, que nous devons agir pour remédier à cette situation. Nous ne pouvons nous contenter de l'accepter simplement. Nous devons agir, madame le Président. J'invite le gouvernement à établir des règles appropriées au sujet de l'utilisation d'avions du gouvernement par les ministres. Le ministre des Transports (M. Pepin) a déclaré à la Chambre, et cela a été repris dans un article paru dans le numéro du *Chronicle Herald* du 3 juin 1983, que le ministre d'État au Commerce international devait justifier l'utilisation de ces avions. A l'heure actuelle, on se fie à l'honnêteté des ministres, mais on s'aperçoit maintenant qu'on a tort. Nous devons établir par règlement les lignes de conduite à suivre. Le gouvernement doit dire aux ministres ce qu'ils ont le droit ou n'ont pas le droit de faire. Il ne suffit pas que le sous-ministre des Transports promulgue les règles d'utilisation des avions du gouvernement, afin d'établir les circonstances dans lesquelles on peut se servir de ces avions. Nous ne pouvons tolérer ces vols insensés d'un bout à l'autre du pays en amenant sa famille ici et là, en s'arrêtant à London pour faire descendre son épouse avant de poursuivre ensuite sur Calgary, ce qui coûte des milliers de dollars aux contribuables. Il nous faut nous imposer des normes à nous-mêmes, au cabinet et à tous ceux qui mangent à l'auge publique. Tous ceux qui profitent des deniers publics doivent observer les mêmes normes objectives et ils doivent rendre des comptes. Nous ne pouvons continuer tout simplement à faire ce que nous voulons et à sauter sur les occasions qui se présentent. Il s'agit de deniers publics que nous dépensons et pour lesquels nous devons rendre des comptes. Il nous faut un code de conduite.